

Agent de contrôle non destructif

RNCP39682 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	254r
Formacode(s)	31333
Code(s) ROME	H1506
Code(s) CFD	46122001 (CS4)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de ce diplôme est capable de préparer et d'organiser des contrôles sur site industriel qui ne détruisent pas les produits contrôlés. Il veille à la formalisation de l'opération, assure le maintien en état des appareils (de magnétoscopie, de radiographie, à ultrasons) et du poste de contrôle, respecte les conditions de sécurité.

Il participe aux contrôles en période de fabrication et au moment des arrêts de maintenance. L'agent de contrôle peut également exercer son activité sur des chantiers extérieurs, ce qui implique des déplacements fréquents.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales tâches d'un agent de contrôle non destructif sont la préparation et l'organisation d'un contrôle non destructif sur un site industriel dans les conditions de sécurité, la formalisation de ce contrôle et le maintien en état des appareils et du poste de contrôle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparation, organisation et mise en œuvre du contrôle non destructif : Identifier le produit à contrôler et son environnement ; Prendre connaissance des instructions de contrôle, de sécurité et de transport ; Réunir les appareillages nécessaires ; Identifier les zones à contrôler ; Comprendre les normes, les codes, les spécifications applicables ; Vérifier l'appareillage avant le contrôle ; Régler et calibrer l'appareillage ; Installer le poste de contrôle ; Mettre en application les consignes de sécurité et de transport ; Faire le repérage des zones à contrôler ; Exécuter le contrôle (préparation, contrôle et nettoyage) ; Repérer les zones douteuses sur le produit ; Relever les valeurs ou les indications ; Analyser les informations.

Formalisation du contrôle : Relever, classer et reporter les résultats ; Noter les anomalies (cartographies, photographies, enregistrements graphiques...) ; Noter les conditions opératoires et relever les informations nécessaires au traitement de données ; Evaluer et interpréter les résultats, établir le rapport de contrôle (décision de conformité)

Entretien ou maintien en état des appareils et du poste de contrôle : Entretenir et nettoyer le poste de contrôle ; Rendre compte des anomalies de fonctionnement de l'appareillage ; S'assurer du suivi des vérifications périodiques de l'appareillage

Blocs de compétences

RNCP39682BC01 — Préparation, organisation et mise en œuvre du contrôle non destructif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier le produit à contrôler et son environnement
- Prendre connaissance des instructions de contrôle, de sécurité et de transport
- Réunir les appareillages nécessaires
- Identifier les zones à contrôler
- Comprendre les normes, les codes, les spécifications applicables
- Vérifier l'appareillage avant le contrôle
- Régler et calibrer l'appareillage
- Installer le poste de contrôle
- Mettre en application les consignes de sécurité et de transport
- Faire le repérage des zones à contrôler
- Exécuter le contrôle (préparation, contrôle et nettoyage)
- Repérer les zones douteuses sur le produit
- Relever les valeurs ou les indications
- Analyser les informations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences et connaissances constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle en cours de formation (CCF) ou par épreuve ponctuelle.

RNCP39682BC02 — Formalisation du contrôle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Relever, classer et reporter les résultats
- Noter les anomalies (cartographies, photographies, enregistrements graphiques...)
- Noter les conditions opératoires et relever les informations nécessaires au traitement de données
- Evaluer et interpréter les résultats, établir le rapport de contrôle (décision de conformité)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences et connaissances constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle en cours de formation (CCF) ou par épreuve ponctuelle.

RNCP39682BC03 — Entretien ou maintien en état des appareils et du poste de contrôle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Entretenir et nettoyer le poste de contrôle
- Rendre compte des anomalies de fonctionnement de l'appareillage
- S'assurer du suivi des vérifications périodiques de l'appareillage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences et connaissances constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle en cours de formation (CCF) ou par épreuve ponctuelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Branches industrielles : sidérurgie, nucléaire, aéronautique, automobile etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de contrôle non destructif

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 491 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 009
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

- 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ;
- 2° De membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 643 €
Selon la branche	4 264 € – 7 758 €
Prise en charge	Branches concernées
6 643 €	Valeur par défaut · 203 branches
7 758 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la métallurgie, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement

4 264 €	CPNE Personnel navigant technique des exploitants d'hélicoptères, CPNE Transport aérien : personnel au sol
7 650 €	CPNE Branche Caoutchouc
5 635 €	CPNEFP Import-Export
5 471 €	CPNEFP des commerces de gros
5 400 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2027
Date de dernière délivrance possible	31/12/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP955

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP955

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39682/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2026 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).